



## Règlement de bonnes pratiques à l'intention des abonnés de l'Aquascope Virelles.

**Le non-respect des règles indiquées ci-dessous met immédiatement fin à votre abonnement (sans remboursement).**

**Vous venez d'acquérir une carte d'accès à la rive Sud de l'Aquascope Virelles. Merci de lire les informations ci-dessous et de les valider par une signature \***

- Cet accès privilégié au site de l'Aquascope Virelles est permis tous les jours (même quand l'Aquascope est fermé). Une carte magnétique valable six mois (de date à date) vous permet d'accéder au site. Il est valable pour UNE personne.
- Cet accès se fait uniquement via les portes latérales de part et d'autre de l'Aquascope. De 6h00 à 22h00 entre l'Aquascope et le mirador, de 9h00 à 19h00 entre l'Aquascope et l'affût est.
- Les accès sont filmés.
- Pour raison impérieuse, et de manière limitée, il reste possible que nous fermions l'accès. En ce cas, vous en seriez averti par email.
- Votre carte magnétique est nominative. Vous ne pouvez pas prêter votre clef.
- Merci de n'inviter personne à vous accompagner si l'Aquascope n'est pas ouvert à l'heure envisagée pour votre arrivée. Si l'Aquascope est ouvert, les personnes qui vous accompagnent doivent systématiquement passer par l'accueil.
- Si des visiteurs souhaitent s'attarder dans un affût au moment de l'heure de fermeture du site et ainsi profiter de votre présence, merci de leur signaler gentiment que cet avantage est réservé aux abonnés.
- Nous comptons sur vous pour bien fermer les portes en bois et barrières extérieures après votre passage.
- Pendant les heures d'ouverture du site, les divers affûts doivent rester accessibles à nos visiteurs. **À tout moment**, les affûts doivent rester accessibles au personnel de Virelles Nature, que ce soit pour de l'observation, des animations ou autres activités.
- Pas de filets de camouflage devant les ouvertures des affûts ; ces affûts, y compris celui de la drinkstation, ne peuvent alors pas être privatisés.
- Les berges de l'étang ne sont pas accessibles. Merci de rester dans les affûts et sur les sentiers.
- Pas de mise à l'eau d'affût flottant.
- L'utilisation de drone est interdite.
- L'accès vous est permis **sur la rive touristique uniquement**.
- Merci de préserver la quiétude des occupants de nos cabanes sur la rive sud-est de l'étang.

**Cet accès permet aussi le partage d'informations :**

- N'hésitez pas à contribuer au suivi naturaliste du site via un partage de vos observations sur [www.observations.be](http://www.observations.be).
- Si vous souhaitez partager vos photos afin que nous puissions les utiliser pour de la promotion liée à l'Aquascope Virelles, vous pouvez nous les faire suivre en bonne définition. Vous pouvez aussi les partager sur le groupe Facebook Grand Angle & Focus (Aquascope Virelles) : <https://www.facebook.com/groups/1172702913099493>.

**\* À retourner signé à : [secretariat@aquascope.be](mailto:secretariat@aquascope.be)**

**Merci pour votre bonne collaboration pour une cohabitation entre nous tous et avec nos visiteurs, dans le respect du site !**

**En cas de manquements à ces règles de bonnes pratiques, nous nous réservons le droit de suspendre votre abonnement avec effet immédiat, sans remboursement, et de vous demander la restitution de la carte. Cet accès est un privilège et nous sommes sûrs que vous l'appréciez à sa juste valeur...**

**Votre carte d'accès reste propriété de Virelles Nature ASBL.**